

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

● Article 1 - Désignation du vendeur et de l'hébergeur du site :

Le présent site www.gcarton.com est édité par la Société GERARD CARTON ASSOCIES, SA, au capital de 500 000 € euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 352 228 647 (Numéro de TVA intracommunautaire : FR60 35222864700025), dont le siège social est sis 91, Rue du Faubourg Saint Honoré - 75 008 PARIS, joignable par téléphone au numéro suivant : 02.54.51.52.52 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : groupe.carton@gcarton.com

Le présent site a notamment pour objet de proposer la vente de livres en ligne aussi bien à des particuliers qu'à des professionnels.

Le directeur de la publication est Monsieur Gérard Carton, Fondateur de la Société GERARD CARTON ASSOCIES, joignable par courrier électronique à l'adresse suivante : 001@gcarton.com

Le présent site web est hébergé en Irlande, pays de l'Union Européenne, par la Société AMAZON WEB SERVICES, dont le siège social se trouve aux Etats-Unis, à Seattle, WA 98108-1226, Tél. : +1 206 266 4064 ; Fax. : +1 206 266 7010.

● Article 2 - Dispositions générales relatives aux présentes conditions générales de vente (ci-après, les CGV) :

2.1. Objet des CGV :

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet, d'une part, d'informer toute personne sur les conditions et modalités dans lesquelles la Société GERARD CARTON ASSOCIES propose à la vente et procède à la livraison des produits commandés via le site www.gcarton.com et, d'autre part, de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de produits sur le site.

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont applicables exclusivement à la vente en ligne des produits, en l'occurrence des livres, de la Société GERARD CARTON ASSOCIES sur le site www.gcarton.com dont l'accès est libre et gratuit à tout internaute.

2.2. Domaine d'application des CGV :

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les contrats de vente en ligne des produits de la Société GERARD CARTON ASSOCIES aux acheteurs ayant la qualité de consommateurs ou de professionnel et constituent avec le bon de commande les documents contractuels opposables aux parties, à l'exclusion de tous autres documents, prospectus, catalogues ou photographies des produits qui n'ont qu'une valeur indicative.

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont applicables aux produits livrés aux consommateurs ou professionnels établis en France ou à l'étranger.

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont rédigées ainsi que l'ensemble des informations contractuelles mentionnées sur le site en langue française.

2.3. Disponibilité et opposabilité des CGV :

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont mises à la disposition des consommateurs ou professionnels sur le site du vendeur où elles sont directement consultables et peuvent également lui être communiquées sur simple demande par téléphone, courrier électronique ou courrier postal.

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont opposables au consommateur ou au professionnel qui reconnaît, en cochant une case prévue à cet effet, en avoir eu connaissance et les avoir acceptées avant de passer commande.

La validation de la commande par sa confirmation vaut adhésion par l'acheteur aux Conditions Générales de Vente (CGV) en vigueur au jour de la commande dont la conservation et la reproduction sont assurées par la Société GERARD CARTON ASSOCIES conformément à l'article 1369-4 du Code civil.

2.4. Modification des CGV :

La Société GERARD CARTON ASSOCIES se réserve la faculté de modifier ses Conditions Générales de Vente (CGV) à tout moment.

En cas de modification des Conditions Générales de Vente (CGV), les Conditions Générales de Vente (CGV) applicables sont celles en vigueur à la date de la commande dont une copie datée à ce jour peut être remise à sa demande à l'acheteur.

2.5. Clauses des CGV :

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des Conditions Générales de Vente (CGV).

L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des Conditions Générales de Vente (CGV) par la Société GERARD CARTON ASSOCIES ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.

● Article 3 – PRODUITS :

3.1. Caractéristiques :

Les produits offerts à la vente présentés dans le catalogue publié sur le site font chacun l'objet d'un descriptif mentionnant leurs caractéristiques essentielles au sens de l'article L. 111-1 du Code de la consommation.

Les photographies illustrant les produits ne constituent pas un document contractuel.

3.2. Conformité :

Les produits sont conformes aux prescriptions en vigueur relatives à la sécurité et à la santé des personnes, à la loyauté des transactions commerciales et à la protection des consommateurs au moment de leur mise sur le marché.

Les produits sont conformes aux prescriptions du droit français en vigueur au moment de leur mise sur le marché.

● **Article 4 – PRIX :**

4.1. Prix de vente :

Les prix de vente, conformément à l'article L. 113-13 du Code de la consommation, sont indiqués, pour chacun des produits figurant dans le catalogue électronique, en euros toutes taxes comprises, hors frais de livraison et de transport mentionnés avant validation de la commande et facturés en supplément.

Le montant total dû par le consommateur est indiqué sur la page de confirmation de commande.

Le prix de vente du produit est celui en vigueur au jour de la commande.

En cas de promotion par les prix, la Société GERARD CARTON ASSOCIES s'engage à appliquer le prix promotionnel à toute commande passée pendant la durée de la promotion.

4.2. Modification :

La Société GERARD CARTON ASSOCIES se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant à l'acheteur l'application du prix en vigueur au jour de la commande.

● **Article 5 – OFFRE:**

5.1. Domaine :

Les offres de vente en ligne présentées sur le site sont destinées aux consommateurs ou professionnels résidant en France ou à l'étranger.

5.2. Durée :

Les offres de vente en ligne présentées sur le site sont valables, à défaut d'indication de durée particulière, tant que les produits figurent dans le catalogue électronique et dans la limite des stocks disponibles.

5.3. Acceptation :

L'acceptation de l'offre par le consommateur est validée, conformément au procédé du double clic, par la confirmation de la commande.

- **Article 6 – COMMANDE :**

6.1. Étapes de conclusion du contrat :

Pour passer commande, l'acheteur, après avoir rempli son panier virtuel en indiquant les produits sélectionnés et les quantités souhaitées, clique ensuite sur le bouton « Passer la commande » et fournit les informations relatives à la livraison et au mode de paiement.

Avant de valider sa commande en cliquant sur le bouton « commande avec obligation de paiement », l'acheteur a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total et de revenir aux pages précédentes pour corriger d'éventuelles erreurs ou éventuellement modifier sa commande.

La confirmation de la commande entraîne acceptation des Conditions Générales de Vente (CGV) et forme le contrat.

Un courrier électronique accusant réception de la commande et de son paiement est envoyé par la Société GERARD CARTON ASSOCIES dans les meilleurs délais.

6.2. Modification de commande :

Toute modification de commande par l'acheteur après confirmation de sa commande est soumise à l'acceptation de la Société GERARD CARTON ASSOCIES.

La Société GERARD CARTON ASSOCIES se réserve le droit d'apporter au produit commandé les modifications qui sont liées à l'évolution technique dans les conditions prévues à l'article R. 132-2-1, V du Code de la consommation.

6.3. Validation de la commande :

La Société GERARD CARTON ASSOCIES se réserve le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes et, plus particulièrement, si les quantités de produits commandés sont anormalement élevées pour des acheteurs ayant la qualité de consommateurs.

6.4. Indisponibilité des produits commandés :

Si les produits commandés sont indisponibles à la livraison, le vendeur professionnel en informe immédiatement l'acheteur et peut lui proposer un produit d'une qualité et d'un prix équivalent.

En cas de désaccord, le consommateur est remboursé au plus tard dans les trente jours du paiement des sommes versées.

- **Article 7 – CONTRAT :**

7.1. Conclusion :

Le contrat de vente est formé au moment de l'envoi par le consommateur de la confirmation de sa commande.

7.2. Archivage et preuve :

L'archivage des communications, des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière constituer une copie fidèle et durable conformément à l'article 1348 du Code civil.

Ces communications, bons de commande et factures peuvent être produits à titre de preuve du contrat.

7.3. Rétractation :

À compter de la réception des produits, l'acheteur dispose d'un délai de quatorze jours pour se rétracter.

Après avoir fait parvenir sa décision de rétractation à la Société GERARD CARTON ASSOCIES dans le délai précité, l'acheteur dispose à nouveau d'un délai de quatorze jours pour renvoyer les produits livrés sans avoir à se justifier, ni à payer de pénalité, à l'adresse suivante : 1 avenue de la Butte, 41 000 BLOIS

En cas de rétractation de l'acheteur dans les délais, la Société GERARD CARTON ASSOCIES lui remboursera le prix du produit retourné.

Les frais de retour demeurent à la charge de l'acheteur.

7.4. Résolution du contrat :

Le contrat peut être résolu par l'acheteur en cas de :

- livraison d'un produit non conforme aux caractéristiques déclarées du produit ;
- livraison dépassant la date limite fixée dans le bon de commande pour les produits dont la valeur est supérieure à 500 euros dans les conditions prévues à l'article 9.1. des présentes Conditions Générales de Vente (CGV);

Dans tous ces cas, l'acheteur peut exiger le remboursement de l'acompte versé à la commande, majoré des intérêts au taux légal à compter de la date d'encaissement de l'acompte.

Le contrat peut être résolu par la Société GERARD CARTON ASSOCIES en cas de :

- refus de l'acheteur de prendre livraison ;
- non-paiement du prix (ou du solde du prix) au moment de la commande.

• Article 8 – PAIEMENT:

8.1. Modalités de paiement :

Le prix est exigible en totalité après confirmation de la commande.

À l'exclusion des sommes versées qui sont remboursées en cas d'indisponibilité du produit commandé dans les conditions prévues à l'article 6-4 des présentes Conditions Générales de Vente, toute somme versée d'avance sur le prix produit des intérêts au taux légal à l'expiration d'un délai de trois mois à compter du versement jusqu'à la livraison du produit ou, à défaut, à la restitution de la somme versée à la commande.

Le paiement s'effectue immédiatement à la commande par carte bancaire.

8.2. Sécurisation du paiement :

Le site utilise la technologie « Ogone » d'Ingenico pour la gestion et la sécurisation des paiements en ligne.

8.3. Défaut de paiement :

La Société GERARD CARTON ASSOCIES se réserve le droit, en l'absence de règlement du prix à l'échéance fixée, d'en réclamer le paiement, de suspendre la livraison ou de résoudre de plein droit le contrat.

• Article 9 – LIVRAISON :

9.1. Délai de livraison :

La Société GERARD CARTON ASSOCIES s'engage, conformément à la date limite de livraison indiquée sur le site pour chacun des produits, à livrer les produits dans un délai de 15 jours après réception de commande.

9.2. Retard de livraison :

Le retard de livraison excédant sept jours et non dû à un cas de force majeure peut entraîner la résolution de la vente par l'acheteur qui, dans un délai de soixante jours ouvrés à compter de la date de livraison indiquée, renoncera à sa commande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception après avoir enjoint la Société GERARD CARTON ASSOCIES d'effectuer la livraison dans un délai raisonnable.

Le cas échéant, l'acheteur retournera à la Société GERARD CARTON ASSOCIES les produits s'ils ont été livrés et recevra de cette dernière, au plus tard dans un délai de quatorze jours, la restitution de son paiement, à l'exclusion de toute indemnité.

9.3. Modalités de livraison :

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par l'acheteur sur le bon de commande.

Toute réclamation d'erreur de livraison doit être formulée par l'acheteur au vendeur professionnel le jour même de la livraison ou le premier jour ouvré suivant la livraison au plus tard.

La livraison est effectuée par voie postale par colis suivi ou lettre suivie.

9.4. Conformité des produits :

Si le produit n'est pas conforme à la commande, l'acheteur doit adresser une réclamation à la Société GERARD CARTON ASSOCIES en vue d'obtenir le remplacement du produit ou éventuellement la résolution de la vente.

9.5. Indisponibilité des produits :

En cas d'indisponibilité des produits à la livraison, la Société GERARD CARTON ASSOCIES peut proposer, dans les conditions prévues à l'article 6-4 des présentes Conditions Générales de Vente, un produit équivalent par sa qualité et son prix.

9.6. Défaut de livraison :

Le défaut total de livraison entraîne la résolution de plein droit du contrat de vente.

• Article 10 – GARANTIES :

10.1. Garanties légales bénéficiant aux acheteurs consommateurs ou non professionnels :

Tous les produits fournis par la Société GERARD CARTON ASSOCIES bénéficient de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 211-4 à L. 211-14 du Code de la consommation et de la garantie légale des vices cachés prévues aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

Au titre de ces garanties, la Société GERARD CARTON ASSOCIES s'engage, au choix du consommateur, à lui rembourser ou à lui échanger les produits défectueux ou ne correspondant pas à sa commande.

Le vendeur professionnel reste tenu, conformément à l'article L. 211-15 du Code de la consommation, des défauts de conformité et des vices cachés du produit.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour agir.

Il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.211-9 du Code de la consommation.

Il est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 6 mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à 24 mois à compter du 18 mars 2016.

Ladite garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale pouvant éventuellement être consentie par la Société GERARD CARTON ASSOCIES.

Par ailleurs, le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'[article 1641 du Code civil](#) et que dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'[article 1644 du Code civil](#).

Reproduction des articles L. 211-4, L. 211-5 et L. 211-12 du code de la consommation, ainsi que de l'article 1641 et le premier alinéa de l'article 1648 du code civil, conformément aux exigences l'article L. 211-15 du code de la consommation :

Art. L.211-4 du code de la consommation :

" Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. "

Art. L.211-5 du code de la consommation :

" Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. "

Art. L.211-12 du code de la consommation :

" L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. "

Art. 1641 du code civil :

" Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que

l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. "

Art. 1648 alinéa 1^{er} du code civil :

" L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. "

10.2. Service après-vente :

Les réclamations faites au titre des garanties doivent être adressées par courriel au service après-vente de la Société GERARD CARTON ASSOCIES 1 avenue de la Butte, 41000 BLOIS, groupe.carton@gcarton.com - 02.54.51.52.52.

Les produits couverts par les garanties doivent être retournés neufs, complets et dans leur état et emballage d'origine après réception et confirmation de la réclamation par le service après-vente.

10.3. Clauses sur les garanties :

Les clauses exonératoires ou limitatives des droits octroyés aux consommateurs au titre des garanties légales, qui sont réputées non écrites lorsqu'elles sont conclues avant toute réclamation de sa part, sont valables lorsqu'elles sont conclues après réclamation en vertu de l'article L. 211-17 du Code de la consommation.

10.4. Loi applicable aux garanties :

La loi française applicable au contrat en vertu de l'article 16 des présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ne peut avoir pour effet de priver l'acheteur résidant dans un autre État membre de l'Union Européenne des dispositions sur les garanties que lui accorde son droit national en application de la directive n° 99/44/CE du 25 mai 1999 concernant la vente et les garanties des biens de consommation.

• **Article 11 – RESPONSABILITE :**

11.1. Exonération de responsabilité :

La responsabilité du vendeur professionnel ne peut pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du contrat due, soit au fait de l'acheteur, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat, soit à la force majeure.

La responsabilité de la Société GERARD CARTON ASSOCIES ne peut être engagée pour non-conformité du produit à la législation du pays de l'acheteur, auquel il appartient de vérifier si le produit n'est pas interdit à la vente dans son pays.

11.2. Défaut de sécurité du produit :

En cas de dommage causé par un défaut de sécurité du produit, l'acheteur doit rechercher la responsabilité du fabricant identifiable à partir des informations mentionnées sur l'emballage ou la couverture du produit.

- **Article 12 – CLAUSE RESOLUTOIRE:**

La résolution de la commande dans les cas prévus aux présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sera prononcée par simple lettre recommandée avec demande d'avis de réception et sera acquise de plein droit sans formalité judiciaire.

- **Article 13 – PROPRIETE INTELLECTUELLE:**

Tous les éléments reproduits sur le présent site appartiennent exclusivement à la Société GERARD CARTON ASSOCIES et sont protégés par la législation relative à la propriété intellectuelle (le droit d'auteur, le droit des marques et le droit des brevets).

Toute reproduction et toute diffusion de ces éléments, sans autorisation écrite préalable de l'éditeur, exposent les contrevenants à des poursuites judiciaires.

- **Article 14 – DONNEES PERSONNELLES :**

La collecte des données nominatives, leur utilisation au titre du traitement des commandes et de la constitution de fichiers clientèle et leur diffusion à des tiers chargés de l'exécution et du paiement des commandes, est subordonnée au consentement de la personne concernée.

Le traitement des données nominatives, qui sont conservées par l'éditeur aux seules fins d'une bonne administration des commandes et des relations commerciales, fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés (CNIL).

L'acheteur dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant.

- **Article 15 –REGLEMENT DES LITIGES :**

15.1. Réclamation :

Toute réclamation doit être adressée au service consommateurs , 1 avenue de la Butte, 41000 BLOIS.

15.2. - Compétence territoriale :

- En cas de litige relatif au bon de commande et aux présentes Conditions Générales de Vente (CGV) opposant la Société GERARD CARTON ASSOCIES à un acheteur consommateur ou non professionnel, le tribunal compétent sera celui du lieu du domicile du défendeur ou celui du lieu de livraison effective du produit.

- En cas de litige relatif au bon de commande et aux présentes Conditions Générales de Vente (CGV) opposant la Société GERARD CARTON ASSOCIES à un acheteur professionnel, le tribunal compétent sera le Tribunal de commerce de PARIS.

- **Article 16 –DROIT APPLICABLE :**

Le présent contrat et les Conditions Générales de Vente le régissant sont soumis à la loi française.